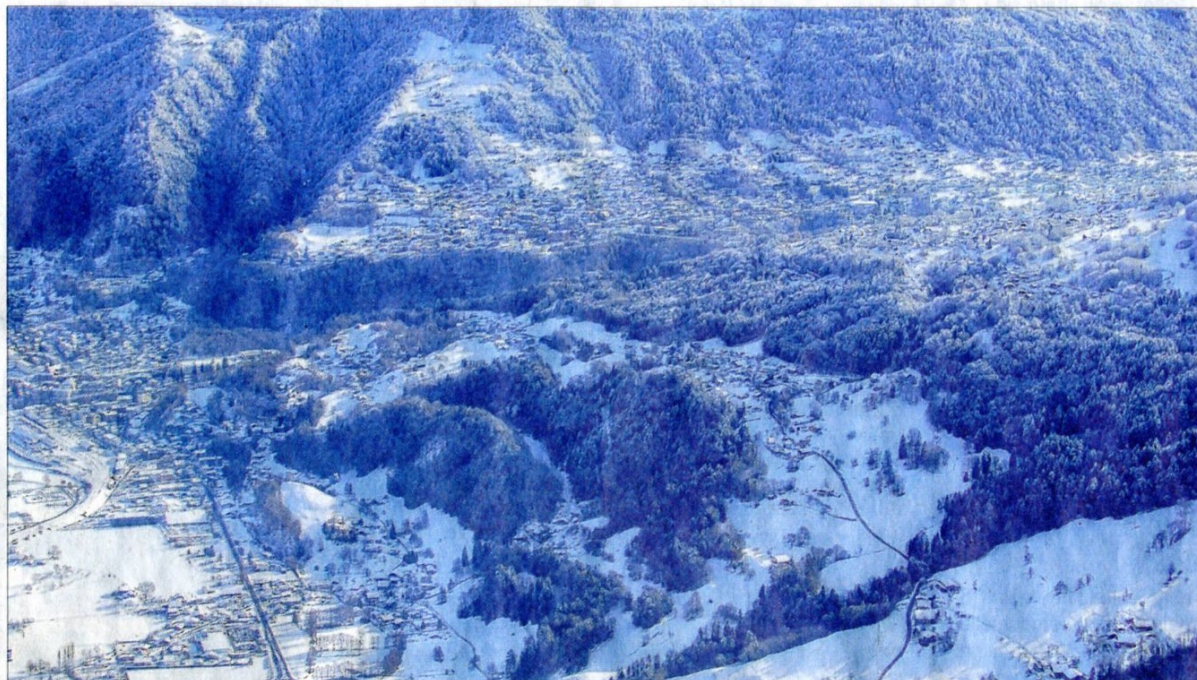


Prudence et transparence caractérisent le débat d'orientation budgétaire



Le budget de fonctionnement de la commune aura sensiblement le même profil que l'an dernier. Archives photo Le DUP.M.

Copieux conseil municipal mercredi au Fayet, avec à la fois le débat d'orientation budgétaire (DOB), la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) et enfin la présentation du programme immobilier du Bettex (à lire dans une prochaine édition).

L'adjointe aux finances Marie-Christine Favre a tout d'abord dressé un rapide bilan : « Depuis trois ans, les communes subissent la baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF). Sera-t-elle gelée en 2017 ou encore en baisse ? Nous l'ignorons, mais nous allons anticiper en prévoyant -15 % par rapport à 2016. Le budget

supplémentaire d'avril 2017 permettra de rééquilibrer la situation ».

Le budget de fonctionnement aura donc sensiblement le même profil que l'an dernier. On retiendra aussi le maintien des investissements (montant provisoire de près de 3M€), et cela sans recours à l'emprunt, et avec près d'1M€ de travaux nouveaux.

L'enveloppe des associations maintenue

Côté dépenses, les charges financières varient peu (+1 % en charges de personnel dû à la revalorisation du point des fonctionnaires décidée par

l'État). La nouvelle crèche de la plaine des Pratz aura une incidence sur le budget à partir de septembre 2017 et sur 2018. Quant aux associations, l'enveloppe se maintient à 660 000 euros.

Côté recettes, il est envisagé de poursuivre la baisse de la fiscalité liée aux trois taxes directes locales et à la Contribution foncière des entreprises, du montant égal à la hausse des bases décidées par l'État dans la limite de 1 %. L'effet de volume de contribuables, ajouté aux droits de mutations perçus, rend possible cette baisse.

Le budget eau et assainissement présente 450 000 euros

d'investissements nouveaux (renouvellement du réseau) et 400 000 euros pour l'assainissement.

Peu de réactions ont animé ce DOB. L'opposition s'est toutefois réjouie de ces travaux sur le réseau d'eau, mais surtout d'avoir accès aux trois tableaux de désendettement concernant les budgets ville, eau et assainissement (jusqu'en 2020). Ceux-ci témoignent de la gestion de la municipalité sur ce sujet, avec la transparence qu'attendait l'opposition.

Cependant cette dernière, a estimé que la baisse fiscale n'était « pas assez forte », ce qui a mis le feu aux poudres

EN BREF

ENDETTEMENT

L'encours de dette s'élève à 27 M€, soit 2 616 € par habitant.

Le désendettement se poursuit en vue d'atteindre 22 M€ en 2020.

CULTURE ET TOURISME

Dans le cadre de l'acte 2 de la loi Montagne, Saint-Gervais a opté pour le maintien de sa régie d'office de tourisme au-delà du 1^{er} janvier 2017.

La participation de la commune s'élève à un peu plus d'1 M€. La culture percevra 284 000 euros (et une subvention Sacem de 6 000 euros).

RAPPORTS D'ACTIVITÉ

Les rapports d'activité du Syndicat mixte des eaux de Miage et du Syndicat intercommunal de la station d'épuration sont consultables en mairie.

alors que l'ambiance était déjà bien électrique depuis le début de la séance : « M. Hottegindre, dites-moi quelle commune baisse les impôts au Pays du Mont-Blanc ? » s'est insurgée Céline Coletto.

Quant au maire, il a de nouveau considéré l'opposition comme faisant de la « politique spectacle une fois par mois, sans jamais assister aux différentes commissions ».

L'ensemble du conseil a finalement pris acte du débat d'orientation budgétaire.

Catherine RICHARD